

Compte rendu du conseil municipal du 07 décembre 2020

20h30 - salle polyvalente

Convocation du 30 novembre 2020

Présents :

M. Damar Vincent - Mme Bregeat Nora - M. Gausson Luc - M. Damar Charles - M. Jaugeard Christian - M. Desbordes Didier - M. Blaigne Roland - Mme Elliott Fiona - Mme Lecourt Virginie.

Absents excusés : M. Fromenteau Patrick (pouvoir à Elliott F.) - M. Riffaud Claude (pouvoir à Damar C.)

1 - Approbation du Compte rendu du conseil du 14 septembre 2020

A la lecture du CR, concernant la délibération «Dépenses fêtes et cérémonies», M. Desbordes évoque le fait que lors du dernier conseil, M. Le Maire n'a donné comme exemple que «l'achat de drapeaux» et non les autres points (Gerbes, vins d'honneur, médailles...etc)

→ Le CR est voté : 10 POUR et 1 abstention

M. Le maire propose de soumettre à la délibération du conseil l'approbation du contrat d'entretien du défibrillateur.

2 - Approbation Rapport CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transferées)

Depuis la fusion des 3 communautés de communes, et dans un souci d'équité entre chaque communes, Saint Julien Les Combes reverse une dotation de 3500 euros/an à la nouvelle communauté de communes.

→ 10 POUR et 1 CONTRE

3 - Modification statut du SYGESBEM

La perte de la compétence du transport scolaire (transférée à la grande région) implique le retrait des communes de Cieux et Gajoubert dans les statuts.

→ POUR à l'unanimité

4 - Validation de la convention délégation maîtrise d'ouvrage SYGESBEM

Délégation de la maîtrise d'ouvrage vers le SYGESBEM pour les travaux de voirie. Cette validation est également nécessaire pour la procédure de retour de TVA pour la commune.

→ POUR à l'unanimité

5 - Renouvellement convention CITELUM

Monsieur le maire propose de renouveler la convention d'entretien pour 1 an. Un bilan sur cette convention sera effectué à l'issue de cette période par le commission «Entretien des bâtiments».

→ POUR à l'unanimité

6 - Location et convention cours de YOGA

Dans l'urgence Mme Evans (habitante de Berneuil) a sollicité l'utilisation de la salle polyvalente les jeudis matin pour la pratique collective du yoga ouvert à tous. En effet elle ne dispose plus d'assez de place dans la salle municipale qu'elle occupe actuellement. (Rancon). M. Le maire propose une location de 12 euros par séance (environ 1h), et qu'une convention d'occupation est mise en place.

→ POUR à l'unanimité

7- Contrat entretien défibrillateur

Un contrat d'entretien est obligatoire concernant le défibrillateur.

Proposition pour 168 euros/an HT. (société Alter Dokeo)

Consommables à la charge de la commune.

Un agent communal devra assurer une vérification rapide chaque semaine.

→ POUR à l'unanimité

Une intervention a été nécessaire suite à un problème de branchement électrique.

L'appareil a été déplacé sous l'appentis extérieur en face de l'entrée de la salle polyvalente afin qu'il soit moins exposé au soleil.

8- Remplacement câble électrique entre les villages de Charrain et La Coussedière

Il a été nécessaire de remplacer un câble électrique. 1er devis à hauteur de 1 200 euros, négocié à 820 par M. Le Maire.

M. Desbordes demande si il serait possible d'enfouir les lignes. Mme Lecourt rappelle que pour un tel projet il sera judicieux de faire appel au SEHV.

9- Intégration de Mme Lecourt à la commission «Matériel, Entretien Bâtiment et stade»

Mme Lecourt demande à intégrer la commission.

M. Desbordes demande quelles sont ses motivations.

Mme Lecourt rappelle qu'elle est représentante communale à l'ATEC, les prestations de celui-ci étant lié à l'urbanisme, aux bâtiments et biens communaux.

→ POUR à l'unanimité

10 -Projet réhabilitation des anciens vestiaires

Faisant suite à la demande de l'ACCA de St Junien les Combes, et après un diagnostic amiante et l'assurance de la pleine propriété du bâtiment, il est proposé au conseil municipal d'entreprendre des travaux afin de faire de ce bâtiment non utilisé un local communal.

M. Desbordes estime qu'il n'est pas judicieux que l'association de chasse intègre ce local vis à vis de la proximité du terrain de football expliquant les éventuels problèmes liés aux armes, à l'utilisation du parking...etc

M. Gausson estime que chaque association communale doit être en capacité de se respecter l'une et l'autre.

M. Blaigne ajoute que les armes ne sont pas autorisées à sortir des véhicules, ni les chiens de chasse lors du rassemblement des chasseurs.

M. Le Maire précise que ce futur local sera communal et non la propriété de l'ACCA.

M. Desbordes propose pour l'ACCA la construction d'un nouveau local sous forme modulaire.

Mme Bregeat questionne M. Desbordes au sujet du lieu où serait éventuellement placé se nouveau local.

Dans un premier temps, il est proposé au vote du conseil d'engager la préparation du projet (Structure, estimation des coûts, contraintes techniques...)

→ 10 POUR , et 1 abstention

11 - Champ Communal

Mme Lecourt informe le conseil qu'elle a pris contact avec le CAUE afin d'obtenir une note d'orientation paysagère en vue d'une arborisation du champ.

M. Gausson informe de l'avancée des dossiers concernant les travaux hydrauliques de protection des berges

au niveau de la Bazine.

La DDT a donné son approbation pour ces travaux. Ces derniers sont soumis à déclaration.

12 -Travaux stade

Faisant suite aux demandes du Club ABBSLJC, la commission «Matériel, entretien bâtiments et stade» propose la réfection des peintures des poteaux béton de la main courante en couleur blanche, pour un devis de 223, 22 euros.

Les travaux se dérouleront au printemps prochain. Ils seront réalisés par les agents municipaux.

M. Desbordes regrette que les couleurs ne soient pas celles du Club (jaune et bleu)

M. Jaugeard rappelle que la couleur utilisée traditionnellement autour des stades est le blanc.

Le devis pour l'achat et la pose de filets pare-balls demandés par le Club de football est de 7 509 euros TTC.

13 -Remboursement prêt relais

M Le maire informe que le prêt relais de 80 000 euros (en attente du retour TVA) a été remboursé.

14 -Démarchage pour Projet éolien

M Le maire a reçu la société WPD. Le projet concerne des parcelles privées (Sannat, Lagudet) donc l'entreprise devra prendre contact avec les propriétaires.

15- Commission Culture Intercommunale

Mme Lecourt informe le conseil que la commission culture de la communauté de communes va travailler sur la gestion des coûts dans un souci d'économie, ainsi que sur une mise à jour du règlement et des conventions concernant le Théâtre du Cloître.

16 -Bulletin communal

Mme Lecourt évoque une remarque de M. Debordes au sujet de la teneur des textes alloués au club de football Abbsljc, elle précise que les documents envoyés par le club ne correspondaient pas aux informations qu'elle avait demandé à chaque associations pour le bulletin.

M. Desbordes estime que c'est faux, et que les informations notées dans le bulletin au sujet du club de football ont été volontairement négligés.

Mme Lecourt souhaite désormais n'avoir à communiquer qu'avec M. Simmoneau, Président de l'ABBSLJC, afin d'éviter toute situation conflictuelle au sein du conseil.

M. Le Maire conclue en demandant à ne plus avoir à entendre parler de ce problème.

17 -Dépot de bois

M. Le Maire informe qu'une entreprise envisage de créer un dépôt de bois (village des Tailles) pour effectuer un débardage. La commission voirie fera un état des lieux avec l'entreprise avant les travaux.

15 -Bornage chemin communal : Commune / M et Mme Desbordes

(M. Desbordes sort de la salle)

Le RDV avec le conciliateur de justice s'est conclu par un échec du fait que tous les propriétaires n'étaient pas présents. La prochaine convocation au tribunal est prévue pour le 25 février 2020.